



**CONSEIL COMMUNAL
DE
BASSINS**

Bassins, le 03 septembre 2020

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 05/2020

ouï les conclusions du rapport de la commission ad hoc,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- De refuser le règlement communal de gestion du fonds en matière d'énergie renouvelable

Le Président

François Martignier



Le Secrétaire

Karim Donnet